

FICHE D'INSCRIPTION individuelle

Pour la Saison 2022/2023 (N° Licence :)



NOM : Prénom :

Né(e) le :

Nom et Adresse des Parents :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone travail : Email :

AUTORISATION PARENTALE (pour les athlètes mineurs)

En cas d'urgence, le jeune accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. L'athlète mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame autorisons un responsable de l'E.S. CORSEN à faire pratiquer sur notre fils/fille, dans des situations médicales d'urgence, tout acte prescrit par un médecin, y compris les interventions chirurgicales sous anesthésie.

A le

Signature des parents

Date du dernier rappel du vaccin antitétanique (Mention obligatoire):

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance du club (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre, ...)

NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

(Document non confidentiel à remplir par les familles.)

**Un certificat médical datant de moins de 6 mois de
« NON-CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION »
est obligatoire dès la 1^{ère} séance d'entraînement.**

(ou un certificat médical datant de moins de 3 ans et une réponse au questionnaire médical transmis par mail par la FFA pour les athlètes déjà licenciés en 2021-2022)

LA LETTRE AUX PARENTS ET JEUNES ATHLETES (pièce jointe)

J'ai lu, pris connaissance de « la lettre aux parents et aux jeunes athlètes » et respecterai ces indications.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'athlète :

DROIT A L' IMAGE / DEMANDE D'AUTORISATION PARENTALE

Dans le cadre de nos activités, nous serons amenés à utiliser des photos des enfants du club d'athlétisme sur notre site internet <http://www.escorsen.fr/>

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes des photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement les enfants.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille. Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Pour votre information et promouvoir le club, il y a également une page facebook « Entente Sportive Plouarzel ». Les photos des enfants n'y seront pas sans votre autorisation.

Le Président

Nous soussignés, Madame, Monsieur

Autorise(nt) l' ES CORSEN à utiliser, dans le cadre des activités du club,
des photos de mon enfant

N'autorise(nt) pas l'ES CORSEN à utiliser, dans le cadre des activités du club,
des photos de mon enfant

A, le

Signatures :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SANGUIN POUR LES ATHLETES MINEURS

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné,, en ma qualité de père / mère / représentant légal *, autorise / n'autorise pas * la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang sur mon enfant

A, le

Signatures :

La lettre aux Parents et aux jeunes athlètes

Pour cette nouvelle saison, vous nous confiez votre enfant. Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez pour l'athlétisme et la confiance que vous manifestez aux entraîneurs et animateurs du club.

Le club fonctionne grâce à l'aide de bénévoles, qui animent et donnent les bases de l'athlétisme dans la meilleure ambiance possible.

Dans l'exécution des activités organisées par le club, qu'elles se déroulent sur le stade ou à l'extérieur, les athlètes doivent se conformer aux consignes qui leur sont communiquées:

Une présence assidue aux entraînements et la participation aux compétitions décidées par le club.

Le respect de leurs camarades en toute circonstance ainsi que l'équipe d'encadrants.

Lors des séances d'entraînement :

- Arriver à l'heure, venir directement sur le stade et s'assurer de la présence des entraîneurs.
- En cas de mauvais temps, nous écourtons parfois la séance d'entraînement.
>> Renseignez-vous sur la durée prévue. Ne laissez pas vos enfants attendre.
- Se mettre en tenue et attendre le départ pour l'échauffement dans le vestiaire ou à proximité.
- De venir avec l'équipement adéquat soit :
Short, T-shirt, survêtement, vêtement de pluie, gants et bonnet par grand froid, des chaussures adaptées à la course à pieds, du rechange lorsqu'il pleut et une petite bouteille d'eau
- de prendre soin du matériel mis à disposition.
- d'appliquer strictement les consignes de sécurité particulièrement pendant les séances de lancer.
- à l'issue de l'entraînement, chaque athlète participe au rangement du matériel utilisé.
- Eviter pour des raisons de sécurité (vol, accident) le port de bijoux

Après l'entraînement, les jeunes des catégories « poussin » et « éveil athlé », ne quitteront le stade qu'en présence d'un parent ou toute autre personne autorisée.

Vous comprendrez que tout en privilégiant la convivialité et la sécurité lors des séances d'entraînement, nous nous devons d'exiger un minimum de discipline afin que l'enseignement de l'athlétisme soit profitable et agréable à votre enfant.

Nous demandons à chacun de faire effort sur la ponctualité (l'horaire de début = départ échauffement)
De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour terminer les entraînements à l'heure prévue.

De plus, nous vous solliciterons pour les déplacements aux compétitions.

En général, nous vous informerons des rencontres par mail et à la fin des entraînements.

Sachez également que nous sommes à votre écoute si vous avez des remarques ou suggestions.

Bonne saison à tous !

Les animateurs et entraîneurs de l'ES Corsen.